

Je ne faisais que dresser quelques constats. Ma question portait uniquement sur la position de la Ville face aux outils créés par la Région. J'entends que vous marquerez votre accord pour le périmètre d'intérêt régional. Vous dites également que vous allez proposer à la Région de reprendre le PPAS, mais je vous rappelle que ce dernier est déjà en cours d'élaboration depuis un an et demi, cela sur la base d'un marché et à l'initiative de la Ville. Allons-nous tout recommencer depuis le début ? Comment s'opérera le transfert du PPAS de la Ville vers la Région ?

La Ville a un rôle essentiel à jouer dans la protection des périmètres situés aux alentours. Vous avez cité le PPAS Archimède, mais pour les riverains, ce dernier n'apporte pas suffisamment de garanties dans leur quartier, notamment en ce qui concerne des activités comme l'horeca.

Le PUL prévoit que 30 % des surfaces abandonnées par la Commission européenne seront transformées en logements. Mais, actuellement, rien n'oblige à respecter cet engagement. Il est donc urgent d'élaborer un PPAS en ce sens. À l'époque, je vous avais suggéré de travailler de manière concomitante sur le périmètre des 10 îlots de la rue de la Loi et sur le périmètre de transformation des bureaux en logements. Quand lancerez-vous ces PPAS extrêmement urgents pour la protection des quartiers et rattraperez-vous le retard accumulé ?

**M. Ceux**, échevin.- Nous n'avons pas pris de retard. Nous travaillerons sur les PPAS afin de protéger le logement, comme vous le souhaitez. S'il a fallu huit mois pour approuver l'arrêté, nous n'y sommes pour rien ! La réalisation du PPAS n'a pas débuté, car il n'existe pas encore de comité d'accompagnement, et je rappelle que ce dernier ne peut être convoqué que par la Région. Quant au passage du PPAS de la Ville à la Région, nous étudierons les moyens juridiques à notre disposition pour le réaliser.

**Question d'actualité de M. Maingain et question jointe de Mme Nagy sur  
l'avenir du Club Atomia »**

**M. Maingain**.- Le Club Atomia a déjà fait couler beaucoup d'encre, pour deux raisons principales. D'abord, l'avenir du club et des enfants qui y sont affiliés ; ensuite, une guerre ouverte mettant en cause les uns et les autres, qui ne donne pas une image très reluisante de notre Ville. Toutefois, une solution semble avoir été trouvée.

Quand la nouvelle structure sera-t-elle opérationnelle ?

La Ville est-elle à même de garantir aux enfants qu'ils pourront terminer la saison, et avec quel financement ?

Sur quel montage juridique la Ville a-t-elle créé la nouvelle structure qui remplacera le Club Atomia ?

**M. le Bourgmestre**.- La parole est à Mme Nagy.

**Mme Nagy**.- Nous avons déjà abordé le dossier du Club Atomia. Ma préoccupation essentielle, c'est l'avenir des centaines de jeunes qui y pratiquent leur activité, bien plus que les événements tragicomiques qui entourent sa gestion. Des solutions alternatives ont-elles été trouvées ? Dans l'affirmative, le club occupera-t-il encore le Palais du Midi, lieu symbolique par sa grande proximité ?

Comment le club pourra-t-il continuer de participer au championnat actuel ?

**M. le Bourgmestre**.- La parole est à M. Mampaka.

**M. Mampaka**, échevin.- L'asbl Atomia Jeunes est une asbl dans laquelle la Ville de Bruxelles ne compte aucun représentant (cela vaut pour tous les autres clubs de la Ville de Bruxelles). Nous nous en sommes retirés en 2007. Nous ne sommes donc pas en mesure de liquider cette association, ni d'intervenir dans sa gestion. Nous avons rencontré les parents du club et soumis au Collège la solution suivante : la Ville octroiera, sur le budget 2011, un subside supplémentaire de 10.000 € à une association appelée « Royal 4 ». Cette dernière sera chargée d'aider le Club Atomia à terminer sa saison, toujours dans les locaux du Palais du Midi. Le Royal 4, créé par et avec les parents, agira comme élément de sécurité. L'asbl Prosport, dirigée par l'échevin des Sports lui-

même et dans laquelle, monsieur Maingain, vous êtes largement représenté, compte allouer une deuxième tranche de 10.000 € pour renforcer encore notre soutien au Royal 4. L'enjeu est en effet de taille, puisqu'il s'agit de 300 jeunes de toutes origines qui se rencontrent au Palais du Midi, ce qui n'est guère fréquent dans les autres clubs. Le Collège a été très attentif à ce dossier, car il en va de la mixité sociale, de la tolérance et de l'image de Bruxelles que nous voulons préserver. Atomia terminera donc sa saison.

**M. le Bourgmestre.**- La parole est à M. Maingain.

**M. Maingain.**- Donc, une asbl a été créée pour aider Atomia à terminer sa saison. Mais qui est le secrétaire du club, aujourd'hui ? C'est en effet ce dernier qui représente juridiquement le club auprès de la fédération.

**M. le Bourgmestre.**- La parole est à Mme Nagy.

**Mme Nagy.**- Je me réjouis des efforts consentis pour aider les jeunes concernés. Toutefois, le Collège devra, un jour, nous soumettre le budget global alloué à ce club. L'emploi des subsides doit être justifié.

**M. le Bourgmestre.**- Notre aide est octroyée dans le cadre strict des budgets disponibles. Notre objectif est d'assurer la transition entre l'ancienne et la nouvelle équipe. En outre, compte tenu de la mauvaise publicité faite au club Atomia, mieux vaut lui attribuer une nouvelle identité pour lui donner une nouvelle chance.

**M. Mampaka,** échevin.- Les douze administrateurs du club ont démissionné, du président au trésorier. Il ne reste plus que le secrétaire... Un comité de parents a donc été créé et une personnalité sportive bruxelloise a accepté de présider le Royal 4. Le coût total de cette opération, pour la saison, s'élève donc à 70.000 €, ce qui correspond à la demande initiale de ce club.

Je regrette les échanges de courriers haineux qui ont émaillé cette affaire, mais je suis heureux que nous ayons permis aux enfants de poursuivre leur activité sportive.

**Mme Nagy.**- La Ville entend-elle poursuivre l'asbl pour récupérer les subsides

qui ont été mal employés ?

**M. le Bourgmestre**.- Les subsides continueront d'être alloués au club Atomia pendant la phase de transition. Ensuite, une fois le nouveau matricule Royale 4 reconnu, l'ensemble des subsides seront versés au Royal 4.

**M. Mampaka**, échevin.- Nous ne pourrions pas récupérer l'ensemble des subsides, car certains ont déjà été utilisés pour payer les cotisations à la fédération, les coaches, etc.